

CONSIGNES DE TRAITEMENT

Réf : CO_PRD_P121 Date : 03/11/2016

Ver : 01

Page 1 sur 2

P121 – COMPLEMENT CONSIGNE

Date	Version N°	Nature des modifications	Rédigé par	Vérifié par	Validé par
03/11/2016	01	Modification	Adriana	Beby	Beby

NOM:

- 1. Nom vide avec lien parenté : à saisir le nom du père (existence fils fille ...)
- 2. Nom vide sans lien parenté ou doute : laisser vide
- 3. Veuve X se trouvant dans les prénoms : à saisir en « nom de jeune fille »
- 4. Les lignes sans renseignements (juste maison inhabitée, ou pépinière ...) ne pas traiter. Si il y a des traitements qu'on peut traiter, le traiter et laisser vides les autres champs
- 5. Si plusieurs nom de jeune fille, à saisir le premier (ex : Veuve Dupret et Jauffre à saisir Veuve Dupret)
- 6. Pour les cas où : dans le nom c'est écrit « id », dans les prénoms il y a un autre nom à traiter : nom = nom précédent, prénom, nom de jeune fille (ex : id Marie GUIOT, à traiter VUILLOT (nom précédent, Marie prénom et GUIOT nom de jeune fille

ANNEE:

- 1. Si année sur 3 ou plus de 5 chiffres : à ne pas saisir, laisser vide
- 2. Si année supérieure à 1872 : à ne pas traiter (si sur une ou plusieurs lignes, ne pas traiter les lignes, si sur toute l'image, à typer l'image « hors périmètre »)
- 3. Si année inférieure 1872 : à traiter

LIEU:

- 1. Lieux de même orthographe dans la base et dans l'image mais différenciés par les points suivants :
 - a. Espace (ex : Bois Jean et Boisjean) : à saisir dans la base (si saisie tel que lu dans l'image ce n'est pas considéré comme erreur)
 - b. Y et i (ex : Martire et Martyre) : à saisir dans la base (si saisie tel que lu dans l'image ce n'est pas considéré comme erreur)
 - c. Ç et c (ex : Maçon et Macon) : à saisir dans la base (si saisie tel que lu dans l'image ce n'est pas considéré comme erreur)
- 2. Si abréviation dans l'image : toujours à saisir au complet le lieu (ex : Les 2 villes : à saisir Les Deux Villes), si abréviation saisi c'est une faute
- 3. Les départements sont toujours à saisir entre parenthèse
- 4. Si abréviation inconnue dans les départements : à saisir tel que lu
- 5. S'il n'y a pas de ville mais département seulement, à saisir le département sans parenthèse
- 6. Si deux ou plusieurs départements : à saisir le 1^{er} département
- 7. Si lieu avec hospice, hôpital ..., laisser vide
- 8. Si ville avec arrondissement, ne pas saisir l'arrondissement
- 9. Si arrondissement seulement sans ville, laisser vide le lieu



CONSIGNES DE TRAITEMENT	Réf : CO_PRD_P121	
CONSIGNES DE TRAITEMENT	Date: 03/11/2016	
	Ver : 01	
P121 – COMPLEMENT CONSIGNE	Page 2 sur 2	

- 10. Ville + code département : à saisir le département seulement
- 11. Nationalité ou ? ou Inconnu dans le champs lieu, ne pas saisir, laisser vide le lieu
- 12. Ville rayé, laisser vide
- 13. Ville rayé puis idem à saisir la ville d'avant (ex : 1 ère ligne Nantes, 2 ligne Rennes rayé, 3 ligne idem : la 2 ligne à laisser vide et la 3 ligne à saisir « NANTES »)
- 14. Pays à ne pas mettre entre parenthèse, toujours séparer le pays et la ville par espace
- 15. Si ville et pays présent dans la base, à saisir la base
- 16. Si ville peut être en France avec pays étranger dans l'image, saisir tel que lu dans l'image (ex : Lyon Etats-Unis dans l'image : à saisir Lyon Etats-Unis)